

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Arabesque commercial S.A. en liquidation, Fribourg**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 18.02.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **22.04.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Fiduciaire Jean-Claude Mugny, rue de la Grotte 6, 1002 Lausanne
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Martin Habs et Antoine Perrin; Etude de Notaires
1002 Lausanne

(00907572)